

Salaires



MARDI 31 MAI, FAIRE DU BRUIT POUR NOS SALAIRES

« casserolade »

18H00 devant la préfecture

ETAT, HÔPITAL, TERRITORIALE, CE N'EST PAS AUX FONCTIONNAIRES DE PAYER LA CRISE !

2011, 2012, 2013....

NON au gel de la valeur du point d'indice !

Toutes les organisations syndicales de fonctionnaires (CFDT - CFTC - CGC - CGT - FO - FSU - SOLIDAIRES - UNSA) condamnent la politique d'austérité salariale menée par le gouvernement à l'égard des agents publics. Celle-ci aggrave encore un contexte marqué par les suppressions d'emplois et la dégradation des conditions de travail.

- Aucune véritable négociation salariale pour garantir a minima le maintien du pouvoir d'achat des agents publics pour 2011 et 2012.
- Discours gouvernemental mensonger consistant à laisser croire que la Fonction publique connaît de véritables hausses de pouvoir d'achat.
- Plus de 10 % de perte de rémunération sur les dix dernières années.

C'est le blocage de la valeur du point d'indice, élément central et prioritaire en matière salariale dans la Fonction publique, qui entraîne une perte de pouvoir d'achat pour tous les fonctionnaires et agents contractuels..

C'est pourquoi ensemble, toutes les organisations syndicales de fonctionnaires exigent :

- une augmentation immédiate et conséquente du point d'indice,
- des mesures de rattrapage ;
- Une revalorisation des grilles indiciaires ;

Pour exiger une véritable politique salariale dans la Fonction publique et de véritables négociations, nous appelons tous les personnels à un rassemblement le mardi 31 mai à 18H00 devant les grilles de la préfecture. Le gouvernement reste sourd aux revendications de ses fonctionnaires : **« Faisons du bruit pour nos salaires »**.... Apportez tous objets susceptibles de faire du bruit (sifflets, percussions, casseroles, boîtes de conserve,...)

Quelques chiffres

- évolution des prix depuis le 1/1/2000

hors tabac	avec tabac
20,45 %	21,78 %

- évolution du point d'indice depuis le 1/1/2000

+ 9,5 %

Cette différence représente une perte mensuelle de 172 € pour le début de la catégorie C, 235€ pour le début de la catégorie B et 319€ pour le début de la catégorie A

- Allègement de l'ISF = 900 millions d'euros par an. Avec cette somme, il aurait été possible d'augmenter de 1% la valeur du point d'indice..

Cette politique a des conséquences désastreuses sur les qualifications

- 11 fois depuis juillet 2000 le minimum fonction publique a été dépassé par le SMIC. Le rattrapage a écrasé tous les premiers échelons.
- le recrutement dans le 1^{er} grade de la catégorie B s'effectuera à ... 1,8 % au-dessus du SMIC,
- pour la catégorie A le 1^{er} échelon de la carrière type se situe 14,7 % au-dessus du SMIC.

Alors que le gouvernement vient d'alléger l'impôt sur la fortune, privant l'Etat de 900 millions d'euros par an, il confirme la rigueur salariale pour les personnels de la Fonction publique avec la confirmation du gel de la valeur du point d'indice en 2011, 2012 et 2013.

Le gouvernement accepte donc de voir le pouvoir d'achat de 5 millions de salariés poursuivre sa dégringolade : -10% en dix ans. Il choisit de laisser le salaire minimum de la Fonction publique être vraisemblablement rattrapé par le SMIC en juillet prochain pour la 12^{ème} fois depuis juillet 2000 ! Il serait alors juridiquement contraint de relever le bas de la grille de 6 points, ce qui correspond aux 8 premières années de « carrière » de l'échelle 3.

Avec les salariés du privé, refusons de payer les conséquences de la crise financière. Alors que les actionnaires renouent avec les bénéficiaires, nous devons nous mobiliser pour la rémunération de notre travail !

Les mensonges du gouvernement :

- Prétendre que le pouvoir d'achat des agents publics aurait augmenté de 10 % depuis 2007 relève de la provocation : les ministres s'abritent derrière des mesures d'individualisation (primes, GIPA, heures supplémentaires...) qui ne concernent pas tous les personnels et dont les effets sont particulièrement inégalitaires, au détriment des plus jeunes, des femmes, des catégories les moins rémunérées.
- Ils refusent de prendre en compte l'augmentation des cotisations retraite intervenue en janvier et qui représentera à terme, en 2018, une journée de salaire de moins par mois !

Si le pays consacrait aux rémunérations des fonctionnaires en 2010 une part de la richesse nationale comparable à celle de 1999, les salaires devraient être augmentés de 28 % !

**Se mobiliser, c'est nécessaire !
Obtenir des augmentations de salaire,
c'est possible. Ce n'est que justice !**

**MARDI 31 MAI,
FAIRE DU BRUIT POUR NOS SALAIRES**

« casseroles »

18H00 devant la préfecture